

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr. Un an... Six mois... Trois mois... Poste : 35 fr. Un an... Six mois... Trois mois...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annouces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Octobre 1877.

ELECTION

A la Chambre des Députés

EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

L'UNION DES GAUCHES

Nos lecteurs connaissent le célèbre axiome que M. Thiers formulait vers 1848, avec un scepticisme ironique : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins. »

Un illustre conservateur, vers ce même temps, répondit que la République est du moins le gouvernement qui permet le mieux à tout le monde de rester divisé.

Il y aurait bien des manières de corriger le mot de M. Thiers. Ne pourrait-on pas dire, par exemple, que, sous une même enseigne, le parti républicain est celui qui se divise le plus pour gouverner la République ?

Qui ne connaît, en effet, la diversité des doctrines et l'hostilité des ambitions qui se combattent et se repoussent au sein de la gauche ? Qui ne sait que les quatre gauches n'ont d'unité que celle de l'étiquette, d'identité que celle dont les couvre si légèrement le mot indéfini de République ?

M. Thiers, lui-même, a déclaré, dans un discours célèbre, que, s'il s'accordait avec la gauche pour donner à l'État la forme républicaine, il ne s'accordait avec elle sur aucun des principes qui constituent les forces de l'État, ni sur l'organisation de l'armée, ni sur celle de la magistrature, ni sur celle des finances, ni sur celle de l'instruction publique, ni sur aucune autre.

Aujourd'hui la situation est la même qu'au temps où M. Thiers dénonçait à l'Assemblée nationale ces dissidences. Mais comme les gauches ont intérêt à tromper la crainte que ferait ressentir au pays la constatation de ces déchirements, que font les 363 ?

Et ne disent-ils rien de l'avenir ? M. Gambetta et M. Grévy, M. Louis Blanc et M. Naquet se taisent et se taisent jusqu'au 14 octobre sur les principes ; ils ne disent pas comment chacun d'eux conçoit l'idéal de la meilleure des Républiques ; et si quelque impudent se laissait aller à monter la programme radical, avec toutes ses adjuvantes promesses, on le jeterait héroïquement à la porte.

Silence éloquent, mutisme opportun ! Si tous ces bons alliés parlaient, ne fût-ce que de la présidence de la République, ne serait-ce pas avec des voix discordantes ? Et, dès lors, par ne pas inquiéter les électeurs, pour les laisser dans la douce sécurité de l'ignorance, ne vaut-il pas mieux que les uns poussent à choir le cri peu compréhensible de « Vive la République ! » sans à jamais la fortune décider plus tard comment la République pourra vivre dans la guerre civile de leurs principes ?

Mais la gauche a beau dissimuler, sous le drapeau de la République, les divisions qui

la dévorent, aucun artifice, aucun mot d'ordre ne suffit à donner le change. Sans doute, M. Bonnet-Duverdier consent à ne point poser sa candidature contre M. Gambetta ; sans doute les opportunistes obtiennent en ce moment que les tribunes des réunions publiques soient interdites aux intransigeants.

Mais la consigne n'est pas si strictement observée que, de temps en temps, un indiscret ne révèle, par quelques mots bien sentis, les divisions, les rivalités des gauches.

Quelle que soit la discrétion des chefs, on sait que les divers groupes, faute de pouvoir faire fraterniser leurs candidatures dans une juste égalité, tendent à se séparer ; M. Grévy refuse de signer le Manifeste élaboré par le comité électoral. M. Gambetta veut régler dictatorialement le sort des candidats. M. Louis Blanc veut que la proclamation collective des gauches contienne une phrase sur les « revendications sociales. »

Bref, l'anarchie est partout, et l'union nulle part. Nos adversaires se trouvent dans l'impossibilité de forger un programme commun, à moins de répéter de la première à la dernière ligne l'unique mot de « République. »

Une fois ce mot prononcé, leur profession de foi perd le souffle ; ils ne savent plus rien proclamer, ni en fait de principes, ni sur la Constitution, ni sur l'année 1880, aussitôt qu'ils l'essaient, trois des quatre groupes protestent contre l'autre, — sans même protester à l'unisson.

Or, si les divergences sont telles que, pour ne pas scandaliser le corps électoral, on prend le parti de se taire, à quels conflits ne nous ferait pas assister le triomphe des 363 ? C'est alors que toute réserve serait mise de côté, et que la guerre civile sévirait dans le camp radical avec tout son cortège d'horreurs ? Les haines aujourd'hui refoulées se déchaîneraient avec d'autant plus de violence qu'elles auraient été plus longtemps contenues. Quatre espèces de République se disputeraient la primauté et s'arracheraient l'une à l'autre la souveraineté du peuple. Enfin, la République elle-même disparaîtrait dans ces luttes fratricides, et la France serait la première victime d'un triomphe qui, au lieu de pacifier notre malheureux pays, achèverait complètement sa ruine dans la discorde et dans le sang.

LES RÉSULTATS DU VOTE.

Tout observateur qui voudrait étudier aujourd'hui l'état de l'esprit public dans le pays, y découvrirait avant tout une extrême fatigue : fatigue de nos désastres, fatigue de nos révolutions, fatigue de nos déceptions.

Nous sommes bien loin de ces temps fiévreux où soufflait un esprit de mouvement et d'aventure ; où la nation voulait aller en avant et sollicitait chaque jour une nouvelle réforme. Mourtris, désillusionnés, nous avons maintenant soif de repos, et nous ne demandons au gouvernement que la tranquillité du jour et la sécurité du lendemain.

La gauche a merveilleusement compris cette tendance ; aussi ses leaders ont-ils fait prendre à leurs clients un déguisement sous lequel on n'avait pas été habitué à les voir depuis quatre-vingts ans.

Il n'est plus question, parmi les plus habiles, de réformes à poursuivre, d'institutions à renouveler, de révolutions à accomplir ; tout ce vieux bagage est rudement mis de côté. Les radicaux et leurs alliés se donnent comme les conservateurs par

excellence, comme le parti dont l'avènement procurerait au pays le calme après lequel il aspire.

La prétention est étrange de la part de ces vieux révolutionnaires. Examinons-la pourtant, et raisonnons par hypothèse.

Supposons que les 363 soient réélus comme autrefois les 221. Eh bien ! qu'arriverait-il ?

Le Maréchal n'abandonnerait pas son poste, il l'a dit. Il resterait, et nul ne pourrait le contraindre, ni légalement, ni par la force ; d'ailleurs, son départ ne serait pas une garantie de tranquillité, tout au contraire !

Le Président se trouverait dès lors entre deux Assemblées d'opinions diamétralement opposées, et engagées l'une et l'autre dans une voie particulière, par des démarches solennelles et irrévocables.

Concilier ces deux Chambres hostiles, chercher un terrain où elles pussent se donner la main, serait-ce possible ?

Déjà, on l'avait tenté sans succès avant les récents événements ; comment y réussirait-on après le vote de la dissolution d'une part, et l'excitation de la victoire électorale, de l'autre ?

Ce serait donc toute une série de conflits en perspective.

Dira-t-on que la Chambre des députés aurait, dans ce conflit, une arme redoutable : le refus du budget ?

Est-ce donc là ce qu'on nous présente comme une façon de nous garantir contre les crises ? D'ailleurs, à une mesure aussi révolutionnaire, le Maréchal et le Sénat ne pourraient-ils pas répondre par une mesure très-légale : une nouvelle dissolution ?

Quelle figure feraient alors, dans un pays affamé de paix et de sécurité, les hommes qui auraient ainsi arrêté par passion de parti la marche même du gouvernement et des affaires ?

Voilà donc ce qu'amènerait nécessairement la victoire des 363 ; voilà quelle serait la conséquence de leur réélection : une crise aggravée, une succession de conflits inextricables, une de ces situations désespérées où les imaginations sont réduites à rêver des coups de force ; et de tous côtés, par suite, le malaise, les souffrances, le commerce arrêté, le crédit ébranlé, peut-être notre sécurité extérieure compromise !

Mais laissons ces sombres conjectures qui, nous en avons des aujourd'hui la certitude, ne se réaliseront pas. Envisageons l'hypothèse du succès des conservateurs ; supposons que le pays, répondant à l'appel du Maréchal, lui renvoie une Chambre qui puisse marcher d'accord avec lui et le Sénat.

C'est alors que s'ouvrent réellement ces perspectives de calme, de fonctionnement régulier des institutions, de sécurité extérieure et intérieure dont ont si grand besoin les esprits fatigués et les intérêts en souffrance.

Ce n'est donc pas seulement des hommes clairvoyants et courageux qui partageaient les alarmes du Maréchal et du Sénat, et qui étaient résolus à lutter avec eux, que nous attendons le concours, c'est aussi de ceux qui, à un point de vue plus modeste, mais parfaitement légitime, sont avant tout désireux de repos pour leur lassitude et de tranquillité pour leurs affaires.

L'ORACLE DES RÉPUBLICAINS.

Le Journal des Débats est aujourd'hui, sans contestation, le plus violent adversaire du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. Il est un certain nombre de personnes qui attribuent une grande valeur politique à ce journal. Nous croyons que ces personnes ra-

batront quelque peu de leur estime pour une feuille dont les écrivains n'écrivent que sous l'impulsion des intérêts du moment et dont les devanciers ont si bien su changer d'attitude en vingt-quatre heures, ainsi que le Figaro vient de le montrer en publiant le curieux document que voici :

JOURNAL DES DÉBATS du lundi 20 mars 1845.

Paris, 19 mars 1845.

Ces partisans de la tyrannie qui ne voient dans le retour de leur maître qu'un espoir de désordre, de vengeance, de pillage et d'assassinats, croient que la France se laissera envahir par un aventurier de l'île de Corse, accompagné d'une poignée de brigands étrangers et de quelques bandes de déserteurs. Les hommes dégradés qui se sont livrés à lui ne se livrent qu'à prix d'or, et la fortune nationale est peut-être engagée tout entière aux forfaits de quelques assassins.

Buonaparte veut la division du sol en fiefs et l'institution d'une mainmorte universelle, le rétablissement de cette féodalité barbare dont les Bourbons ont détruit les derniers vestiges. Cette seconde usurpation n'est que le coup de main d'un chef de voleurs hasardeux que la justice réclame et qui lui sera rendu tôt ou tard. Il n'est pas possible de s'y tromper. La France ne veut pas de Buonaparte. Le retour est fermé à la bassesse elle-même, elle n'obtiendrait pas de pitié d'un tigre qui n'en eut jamais pour personne. Paris verrait renaitre des proscriptions plus affreuses que celles de la Terreur.

L'Autriche met ses troupes en mouvement, mais c'est pour l'écraser. L'empereur Alexandre fait marcher six cent mille hommes contre lui. La Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, l'Angleterre se lient à cette confédération libératrice. Nous n'implorons point de la générosité de nos voisins les ressources que nous avons encore dans notre courage. Ce grand peuple français, qui a triomphé du monde, ne verra pas sa gloire échouer contre le petit souverain d'une petite île de la Méditerranée échappé de ses côtes en fugitif et débarqué sur les nôtres en brigand. Le néant vaudrait mieux pour la France que la honte de retomber sous l'exécration joug de son bourreau.

JOURNAL DES DÉBATS du mardi 21 mars 1845.

Paris, 20 mars 1845.

La famille des Bourbons est partie cette nuit de Paris : on ignore encore la route qu'elle a prise.

Paris offre aujourd'hui l'aspect de la sécurité et de la joie : les boulevards sont couverts d'une foule immense, impatiente de voir arriver l'armée et le héros qui lui est rendu. Le petit nombre des troupes qu'on avait eu l'espoir insensé de lui opposer s'est rallié aux aigles, et toute la milice française, redevenue nationale, marche sous les drapeaux de la gloire et de la patrie.

L'EMPEREUR a traversé deux cents lieues de pays, au milieu d'une population saisie d'admiration et de respect, pleine du bonheur présent et de la certitude du bonheur à venir. De braves militaires pleurant de joie de voir leur ancien général ; des propriétaires se félicitant de ce retour miraculeux ; des plébéiens convaincus que l'honneur est le premier titre de noblesse, tel est le tableau qu'offrirait cette marche, ou plutôt, cette course triomphante.

» Post-scriptum. (Huit heures du soir.) — L'Empereur est arrivé ce soir, à huit heures, au palais des Tuileries, au milieu des plus vives acclamations. Dans le moment où nous écrivons, les rues, les places, les boulevards, les quais, sont couverts d'une foule immense, et les cris de : « VIVE L'EMPEREUR ! » retentissent de toutes parts. Depuis Fontainebleau jusqu'à Paris, toute la population des campagnes s'est portée sur la route de Sa Majesté, que cet empressement a forcée de marcher au pas.

» On a arboré sur-le-champ la cocarde tricolore.

» La Rente, qui était hier à 68 francs, est aujourd'hui à 73.80.»

Au lendemain de sa victoire, le gouvernement du Maréchal pourra charger cette feuille de rédiger l'hymne du triomphe. Pour changer d'opinion, le *Journal des Débats* ne demande que vingt-quatre heures.

Chronique générale.

Certaines feuilles de l'opposition soutiennent que le maréchal de Mac-Mahon est l'élu des royalistes. *L'Estafette* s'élève avec raison contre cette assertion :

« Le Maréchal, président de la République, est l'élu des républicains. Et la Constitution qui lui donne des attributions sans précédents prouve que son élection est absolument indiscutable. Nier cela, c'est nier la Constitution elle-même. Discuter même cela, c'est amoindrir la Constitution. Les républicains doivent se résigner à observer la loi qu'ils ont faite... à une voix de majorité. Détruire les pouvoirs irrévocables du Maréchal, ce serait détruire la Constitution et avec la Constitution la République. Que les républicains y réfléchissent. La question est posée en ces termes par la Constitution elle-même : Tout ou rien ! »

M. Gambetta interjette appel du jugement du tribunal correctionnel.

L'affaire viendra probablement devant la cour lundi ou mardi prochain.

On pense que M^e Allou plaidera et que M. Gambetta prendra lui-même la parole.

Le total des souscriptions recueillies par le comité conservateur que préside M. le comte Henri de Greffulhe, s'élève aujourd'hui à 965,321 francs 20 centimes.

Dans ce chiffre sont comprises les sommes considérables recueillies par les soins des comités locaux qui, institués dans chaque département, prêtent aux candidats conservateurs l'appui de leur influence et de leurs ressources.

Le comité central a pu jusqu'ici répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été faites ; mais les besoins vont croissant avec les nécessités de la lutte, et le président croit devoir s'adresser à ceux qui veulent voir sortir de la crise actuelle une Chambre dévouée au Maréchal et représentant les vrais intérêts du pays.

La commission supérieure du phylloxera, convoquée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, s'est réunie sous sa présidence les 27 et 28 septembre, au ministère de l'agriculture.

Avant de se séparer, la commission, par un vœu unanime, a signalé l'irrigation comme le moyen le plus capable de régénérer l'agriculture dans nos départements du Midi, et a recommandé au gouvernement, qui déjà s'en occupe, les projets destinés à assurer le meilleur emploi des eaux.

Le *Soir* se moque agréablement des 363, qui riaient volontiers de l'intérêt porté par la majorité de l'Assemblée nationale aux questions agricoles et à toutes les affaires intéressant la production vinicole.

C'était, en effet, une chose tout à fait extraordinaire, que l'on pût songer à sauver les vignobles de France, quand on ne manifestait pas le moindre empressement à nous donner une Constitution ! Une Constitution de plus, c'était la chose essentielle. Mais protéger un tiers de la fortune publique !

quelle occupation misérable ! Il fallait être vigneron pour penser au phylloxera. Il n'y avait que de petits hommes pour juger importantes de si petites choses. Un insecte, rien qu'un insecte ! En vérité, c'était risible.

» Dussent les 363 écraser le gouvernement de leur dédain, nous nous hasarderons, continue le *Soir*, à féliciter le cabinet du 48 mai de l'extrême sollicitude qu'il montre pour ces misères que les républicains méprisent. Une note insérée aujourd'hui au *Journal officiel* nous apprend que la commission supérieure du phylloxera vient de jeter les bases d'un projet de loi qui sera présenté aux Chambres à l'ouverture de la session extraordinaire de novembre.

» Le projet, dit cette note, tout en sauvegardant les droits des propriétaires, détermine dans quels cas et sous quelles conditions devraient être prises les mesures d'intérêt public qu'il appartiendrait au gouvernement de prescrire, non-seulement contre le phylloxera, mais encore contre le doryphora, dont l'apparition en Allemagne a causé un si grand émoi parmi nos agriculteurs.»

Mais, ce n'était pas assez de s'occuper du phylloxera, voici qu'une commission, convoquée par un ministre et réunie sous sa présidence, se prépare à combattre un autre fléau.

« Les 363, dit le *Soir*, nous ont donné récemment une preuve de leur indifférence pour les grandes questions qui se rattachent aux intérêts majeurs de l'agriculture et du commerce français. Ils n'ont rien trouvé à approuver dans l'admirable projet de l'aménagement général des eaux, projet auquel M. Ferdinand de Lesseps a envoyé si promptement son adhésion.»

Etranger.

Nous faisons dans le *Times* les réflexions suivantes sur la politique internationale :

Il ne plairait pas à M. de Bismark que la Russie fût réduite à la nécessité de s'avouer vaincue par la Turquie.

Indépendamment des liens de parenté qui unissent les deux familles régnantes de Berlin et de Saint-Petersbourg, et de la reconnaissance que l'empereur Guillaume garde à son impérial neveu Alexandre pour la neutralité qu'il a observée et qu'il a imposée à l'Autriche, pendant la guerre de 1870, il est incontestable que l'Allemagne attache un grand prix à l'alliance russe, au milieu des agitations qui tourmentent l'Europe.

Les Allemands ne se croient pas en sûreté du côté de la France ; ils ne cessent pas d'exprimer leurs alarmes, en présence de la rapidité avec laquelle leur voisin de l'Ouest répare ses forces militaires. Mais ce n'est pas seulement du côté de la France qu'ils regardent avec appréhension. Ils ne peuvent pas oublier le ton de regret de l'Autriche lorsqu'elle a dû repousser l'appel de la France en 1870. Ils savent fort bien que l'Autriche n'a été retenue alors que par la crainte d'une intervention russe. Aussi longtemps que l'Autriche et la Russie se neutralisent l'une l'autre, l'Allemagne n'a pas de raison de craindre la puissance renaissante de la France ; mais l'équilibre entre Vienne et Saint-Petersbourg sera détruit si le czar est obligé de se retirer purement et simplement de la guerre qu'il a entreprise, ou de subir une défaite dans une seconde campagne.

Dans la première éventualité, l'empereur Alexandre, pouvant disposer encore de forces suffisantes, pourrait s'appuyer sur cette réserve disponible et s'occuper à réparer ses pertes et à employer ses ressources à préparer, pour un avenir plus ou moins prochain, une nouvelle guerre contre la Turquie.

Dans le second cas, si se trouverait réduit à ne plus pouvoir exercer aucune influence en dehors de ses frontières. Dans tous les cas, le rôle de l'Autriche s'agrandirait de ce qu'aurait perdu la Russie, et elle reprendrait la situation qu'elle a perdue à la bataille de Sadowa, et en position de choisir l'alliance de la France ou de l'Allemagne, selon les besoins que lui créeraient les prétentions de ses puissants voisins.

Ce sont là, évidemment, des motifs suffisants pour décider l'Allemagne à risquer beaucoup, pour empêcher que la Russie sorte de la guerre turque affaiblie ou humiliée.

Le *Times* ajoute :

Il est certain qu'il peut arriver tel événement,

plus ou moins prévu, qui fasse l'Autriche l'alliée naturelle de la France ; et l'Autriche a plus d'une bonne raison pour s'abstenir de toute guerre quelconque, surtout avec la Turquie.

Mais un homme aussi prévoyant que M. de Bismark doit nécessairement se préoccuper dès aujourd'hui des tentations auxquelles l'Autriche sera exposée quand la France aura entièrement recouvré son ancienne puissance militaire. Le prince de Bismark fera de nombreux sacrifices pour maintenir des relations amicales entre l'Allemagne et l'Autriche. Mais le seul moyen effectif d'y réussir est de s'assurer un allié qui, au besoin, pourrait se mettre en travers de l'hostilité de l'Autriche.

L'Italie n'est pas assez forte pour ce but, et les conditions nécessaires sont remplies seulement par le gouvernement de Saint-Petersbourg. Mais une Russie battue et épuisée ne serait plus d'aucune utilité à Berlin. Elle serait obligée de s'occuper de ses réformes intérieures et ne pourrait plus avoir le luxe d'une politique étrangère. Une défaite russe complète détruirait, par conséquent, l'alliance des trois empereurs, en détruisant la puissance de l'un et en donnant à un autre la force de résister à l'Allemagne.

Le comte Andrassy n'ignore pas que l'alliance de l'Autriche-Hongrie a acquis une grande valeur aux derniers événements et que la défaite des Russes en Bulgarie lui assureraient une influence considérable et décisive en certains cas.

Double raison pour que l'Allemagne cherche par tous les moyens possibles, même par une intervention active, à éviter un désastre à un allié qui joue un si grand rôle dans ses projets d'agrandissement, ou tout au moins de pondération.

Pologne. — Les évêques de Pologne viennent, en présence de l'agitation qui règne sur plusieurs points de ce pays, de transmettre au Saint-Siège une série de questions pour avoir des instructions réglant leur conduite.

Le cardinal Simeoni a fait répondre que l'épiscopat et le clergé doivent s'abstenir complètement de prendre part à l'agitation signalée. Ils doivent autant que possible veiller à ce que les fidèles prêtent obéissance aux lois et aux autorités.

Ils devront surtout se conduire de façon à ce que les autorités ne puissent trouver aucun prétexte pour sévir contre l'Eglise et le catholicisme.

Ces instructions ont été communiquées à l'épiscopat de la Pologne russe, allemande et autrichienne.

Guerre d'Orient.

Bucharest, 2 octobre.

Une assez vive canonnade a été échangée le 30 entre les batteries de Kalafat et de Widin. La neige tombe en abondance dans les Balkans.

Le siège de Plewna s'avance lentement, et, à l'état-major, on ne pense pas pouvoir livrer l'assaut avant huit jours aux ouvrages avancés.

Le bruit circule que le général Zimmermann serait rappelé de la Dobrudscha avec son corps d'armée ; on ne laisserait que les troupes nécessaires pour défendre une forte tête de pont que l'on élève à Hirsova.

On vient de faire la commande en Allemagne de nombreux cylindres en fer, destinés à la construction de ponts, de radeaux qui seraient pourvus de brise-glace également en fer.

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

MAINE-ET-LOIRE. — Voici la circulaire que M. le comte A. de Maillé vient d'adresser aux électeurs de la première circonscription de Cholet :

« Messieurs,

Après m'avoir honoré deux fois de vos suffrages, vous me connaissez assez pour qu'une profession de foi politique soit inutile.

Ma ligne de conduite est tracée par mes votes à l'Assemblée nationale et à la Chambre des députés.

Je suis de ceux qui veulent aider le maréchal de Mac-Mahon dans la tâche qu'il a entreprise de donner à la France le calme au dedans et la paix au dehors.

» Son caractère personnel, à l'abri de

toute ambition, le laissera toujours étranger aux passions politiques.

» Sa fermeté et son courage nous donnent la confiance qu'il saura, avec la garantie des lois, maintenir les perturbateurs dans l'impuissance.

» La considération dont il jouit auprès des souverains étrangers nous donne l'assurance qu'il conservera la paix avec toutes les puissances.

» En s'adressant au pays par des élections générales, le Maréchal vous demande de lui envoyer des hommes qui veillent à son second franchement dans la mission qui lui a été confiée.

» Le pays ne sera pas sourd à son appel, car s'il trompait son attente, un grave conflit s'élèverait entre les pouvoirs de l'Etat, et toutes les affaires périlliciteraient à l'instant.

» Le commerce et l'industrie, alors sans avenir, seraient frappés de stagnation ; l'agriculture, qui a surtout besoin de sécurité et de confiance, vendrait ses denrées à vil prix.

» Je ne parle que des malheurs qui frappent les yeux des moins clairvoyants, je ne vous parle pas des passions baineuses qui fermentent dans les bas fonds de la société et qui trouvent des représentants nombreux parmi les ambitieux et les déclassés de toute sorte.

» Ces passions ont pour but l'anéantissement de tous les liens de la société, ceux de la religion, de la famille et de la propriété.

» Elles sont soutenues, développées, proclamées chaque jour dans les feuilles publiques par des hommes coupables ou par des fous, qui mettent le feu et se figurent qu'ils seront maîtres d'éteindre l'incendie qu'ils ont allumé.

» La France réfléchira, et abordant l'urne électorale avec la gravité d'une nation maitresse de ses destinées, elle enverra, ainsi que le demande le maréchal de Mac-Mahon dans son message, une majorité qui, au-dessus des compétitions de parti, se préoccupera avant tout des affaires de l'Etat.

» Je vous ai dit, au mois de février 1876, que j'userais de toute mon influence pour arriver à une prompt solution de la question de fer qui doit relier les deux villes de Nantes et de Cholet.

» Mes efforts ont été couronnés de succès : dans peu de jours sera affichée l'adjudication des travaux de la première partie du chemin de Clisson à Cholet ; j'espère que, dans deux ans et demi, la ligne entière sera en complète exploitation.

» La *Revue*, le 27 septembre 1877.

» Comte A. DE MAILLÉ.

La République française publie le tableau des candidats portés par les comités républicains. Nous y voyons figurer pour l'arrondissement de Segré, M. Leclat de Tressacourt, et pour la 2^e circonscription de l'arrondissement de Cholet, M. Béchét, rédacteur du *Travailleur*.

Le *Patriote* n'a pas encore parlé de ces deux candidatures.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Journal officiel* publie des décrets en termes desquels ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur :

M. Couscher-Boileau (Adam-Etienne), maire de Saint-Nicolas-de-tourgueil (Maine-et-Loire), conseiller municipal depuis 1848, conseiller d'arrondissement depuis 1854, ancien chef de bataillon de la garde nationale de Bourgueil de 1830 à 1835 ; 29 ans de services municipaux.

M. Palastre (Ernest), maire de Saint-Symphorien et président du conseil d'arrondissement de Tours (Indre-et-Loire), conseiller municipal et maire de Saint-Symphorien depuis 1848 ; élu en 1867 au conseil d'arrondissement qu'il préside depuis deux ans ; 29 ans de services.

PELERINAGE DE FONTEAULT.

Chaque année, la petite ville de Fonteaault voit revenir avec bonheur l'époque de son pèlerinage à Notre-Dame de Pitié, et pour elle l'occasion de rappeler de grands souvenirs historiques religieux et de tous temps satisfaisants, sa piété, à l'égard de cette Vierge qu'elle aime à invoquer. Cette fois encore, rien ne laissait à désirer : décorations des rues, préparatifs de fêtes, etc.

procession, etc., et, par-dessus tout, le recueillement de tous les fidèles de la paroisse, auxquels étaient venus s'ajouter les âmes pieuses des contrées voisines.

Appelé à remplacer M. Pinon, dont on a déploré la mort prématurée et inattendue, M. l'abbé Cordier avait su mettre dans la célébration du pèlerinage toute l'ardeur de son zèle, toute l'amabilité d'une bienveillante hospitalité.

M. Béchet, supérieur du collège Saint-Louis, célébra la grand'messe, et le sermon fut donné par M. Mignon, premier aumônier de la Maison centrale. L'orateur prit l'acte de la fête du jour, Notre-Dame des Sept-Douleurs; il parla de la souffrance, celle énigme de l'homme créé pour le bonheur, cette tristesse désespérante de la créature qui veut jouir; seule, la Religion explore que la souffrance, la foi la rend méritoire, la sanctifie, et nous console efficacement. Puis, jetant un regard sur Notre-Dame de Pitié, il nous fait trouver bien petites nos souffrances comparées à celles de Marie. Tous nos écarts, avec un vif intérêt, cette parole solennelle, accentuée, émouvante, nous proposant l'exemple de cette Mère des Douleurs, afin de nous faire accepter nos peines avec reconnaissance et de la main de Dieu, comme gage de notre salut.

Le soir eut lieu la procession solennelle. M. Cristaud la présida après avoir chanté les vêpres. M. le commandant de place avait accordé un nombreux piquet d'honneur, avec toute la sonnerie de la garnison, pour rehausser l'éclat de la cérémonie. Sur un parcours très-long, les chants liturgiques étaient soutenus par les voix réunies du clergé des environs et d'un chœur d'hommes; les cantiques ne cessaient pas, grâce à l'infatigable ardeur des jeunes filles de la paroisse et des Enfants de Marie de Saumur, lesquelles n'avaient point oublié la fête de l'année dernière: ainsi défilait la procession.

Arrivée près du sanctuaire décoré d'ornements, de fleurs et de guirlandes, la foule se pressa autour d'un autel improvisé en plein air pour entendre la parole de Dieu et recevoir la bénédiction du Très-Saint Sacrement. C'était beau à voir: ces décorations, ces bannières, ces croix, ces drapeaux portés par les enfants de l'asile, cette couronne de petits anges vivants, ces jeunes filles à blanc, représentant le Rosaire ou portant des emblèmes, cette foule silencieuse; cette masse d'hommes, ces braves militaires avec leurs chieus en grande tenue.... Aussi l'orateur a-t-il été bien inspiré en nous montrant la réalisation de ce verset prophétique du *Magnificat* chanté par le chœur des hommes: « Toutes les générations s'appelleront bienheureuse. » Il déroula devant nous tous les témoignages d'amour que Marie avait reçus depuis l'origine du christianisme et nous engagea à avoir, nous aussi, un culte filial pour cette tendre Mère. Le salut fut donné à l'autel improvisé; toute la foule chanta l'*O salutaris* et le chœur des chanteurs exécuta le *Tantum ergo*; puis la procession se déroula pour revenir à l'église paroissiale aux chants de l'action de grâce et d'allégresse.

Oublierai-je la fête du soir, l'illumination, les feux de joie, ces chants d'enthousiasme en l'honneur de Marie? Ce serait mettre de côté la fin d'une belle journée qui a laissé dans l'âme la joie et le bonheur dans le cœur.

Gloire donc à Marie, amour à Notre-Dame de Pitié!

UN PÈLERIN.

L'année dernière, à la suite de plaintes adressées à l'administration par de nombreux négociants pour signaler des tentatives d'escroquerie pratiquées par des individus demeurant en Angleterre, le ministère de l'intérieur avait prévenu notre commerce contre ces manœuvres.

Mais ces avertissements paraissent avoir été oubliés. De nouvelles plaintes, en tout nombre de nos négociants, particulièrement de l'Ouest, ont encore été victimes de ces tentatives d'escroquerie semblables à celles qui avaient été signalées naguère.

Dans cet état de choses, le gouvernement prévient de nouveau les commerçants français d'avoir à se tenir en garde contre les manœuvres et les tentatives dont il s'agit.

Chinon. — Un déplorable accident est arrivé vendredi dernier au village de l'Olive, commune de Chinon.

Le nommé Guillemot, journalier, et le sieur Joseph Baranger, marchand de bois, avaient chargé sur un charriot une énorme poutre. Le sieur Baranger invita le journalier à lui aider à pousser le charriot jusqu'à la route, où il y a une pente très-forte. Bientôt le charriot gagna de vitesse les deux hommes qui s'efforcèrent inutilement de le retenir. Baranger cria au journalier de se ranger; mais lui-même, en voulant se sauver, fit un faux pas; il tomba, et la roue lui passa sur le milieu du corps et lui brisa l'épine dorsale. Lorsqu'on vint à son secours il vomissait le sang à flots. Il expira une demi-heure après.

Poitiers. — Il circule, en ce moment, dans les communes de l'arrondissement de Poitiers, une histoire aussi amusante qu'instructive, dont un candidat républicain est le héros.

C'était jour de foire à Latillé. M. Périvier — c'est lui le héros en question — fait son apparition, escorté de ses fidèles, les mêmes qui ont reçu la mission de le piloter dans toutes ses pérégrinations électorales.

— Tiens, lui dit un personnage qu'il savait ne pas être de la même opinion que lui, en l'apercevant, vous voilà ici! Venez-vous acheter des bœufs?

— Non, dit le candidat républicain d'un air malicieux. Je viens chercher des ânes.

— Oh! vous perdez votre temps, riposte vivement son interlocuteur. Ce n'est pas ici que vous en trouverez.

Avez-vous que dans la bouche d'un candidat de telles paroles sont au moins bizarres. Les électeurs du canton de Vouillé n'oublieront pas comment M. Samuel Périvier, candidat républicain dans leur circonscription, les considère. (Journal de la Vienne.)

UNE ÉTRANGE FAÇON DE DISTRIBUER LES LETTRES.

Le sieur Pierre Sardet, âgé de 20 ans, facteur de la poste aux Trois-Moutiers, près de Loudun, avait une singulière façon de faire parvenir aux destinataires les lettres qu'on lui remettait pour les distribuer dans sa tournée de chaque jour.

Pendant les chaudes journées du mois d'août, trouvant sans doute qu'une marche prolongée devenait trop fatigante, il s'asseyait probablement au bord des grandes routes, et jetait les lettres dans les fossés. Toujours est-il que c'est là qu'on les trouvait, et quelquefois, quand la lettre était ramassée par une personne plus obligeante que Sardet, elle parvenait à son adresse. Une femme des environs de Loudun recut ainsi, par l'intermédiaire d'un habitant des Trois-Moutiers, une lettre qui aurait été trouvée dans un fossé; mais la lettre avait huit jours de retard et l'enveloppe avait été décollée par l'humidité de la nuit. On dit même que ce facteur brûlait quelquefois les lettres, ce qui enlevait alors aux destinataires tout espoir de les recevoir. Sardet a pris la fuite, il est activement recherché.

Le tribunal correctionnel a prononcé contre lui une condamnation par défaut. Voici les dépositions des principaux témoins.

M. Aymard-Herbault, notaire à Loudun. — Mon beau-père a été passer une partie du mois d'août à la campagne, dans les environs des Trois-Moutiers; chaque soir je lui envoyais, de Loudun, ses journaux et un certain nombre de lettres, parmi lesquelles se trouvait une lettre que ma femme écrivait à sa mère. Au bout de quelques jours, mon beau-père me fit demander pourquoi je ne lui envoyais pas son courrier; il n'avait rien reçu. Nous avons porté plainte, et Sardet, sur les injonctions de la receveuse, a rendu plusieurs lettres qu'il avait emportées chez lui au lieu de les distribuer et qui sont arrivées avec une semaine de retard. Les journaux ont tous disparu. Je pense que plusieurs lettres ont aussi disparu, mais je n'en ai la certitude complète que pour la lettre écrite par M^{me} Aymard à sa mère; cette lettre n'est jamais parvenue.

M^{lle} Maupétil, receveuse des postes aux Trois-Moutiers, raconte qu'elle était mécontente, depuis quelque temps, du facteur Sardet qui avait une conduite peu recommandable au point de vue de la moralité. Elle recut des plaintes nombreuses constatant qu'une certaine quantité de lettres n'étaient pas parvenues. Une personne m'a dit qu'une lettre non reçue, par la faute du facteur, lui avait fait faire un voyage inutile à Saumur, et une autre personne m'a raconté que

la même circonstance lui avait fait manquer un voyage fort important. Les plaintes devenant graves et nombreuses, j'ai interrogé Sardet, qui a fini par m'avouer qu'il avait brûlé les journaux pour ne pas se donner la peine de les distribuer. Je lui ai demandé avec insistance s'il avait aussi brûlé des lettres; il a paru embarrassé et n'a répondu ni oui, ni non. J'ai considéré son silence comme un aveu. Sur mon injonction, Sardet a été chercher des lettres qu'il avait gardées chez lui, au lieu de les distribuer, et il a fini par en distribuer la plus grande partie, mais avec certains retards. J'ai dû aviser mon administration, qui a porté plainte au parquet de Loudun.

Quelques autres témoins ont été entendus ensuite. Parmi eux se trouve un cultivateur qui a ramassé, dans un fossé, une lettre adressée à une jeune fille du canton des Trois-Moutiers; l'enveloppe avait été ouverte par l'humidité. Il a fait parvenir cette lettre à son adresse.

M. le curé de Bournaud s'est plaint aussi du facteur Sardet, qui ne lui distribuait pas régulièrement sa correspondance. Un jour on lui a apporté son journal, que le facteur ne lui remettait plus, et qui avait été trouvé, déchiré et décacheté, dans une grange, sous du foin.

M. le substitut Dérivière-Desgardes soutient la prévention.

Sur ses réquisitions, le tribunal prononce une condamnation à un an de prison contre Sardet, défallant. (Journal de la Vienne.)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 30 septembre 1877.

Versements de 58 déposants (10 nouveaux), 9,532 fr. 13 c.

Remboursements, 3,098 fr. 01 c.

Faits divers.

A propos des nouveaux généraux de division qui viennent d'être promus, un journal signale ce fait que le plus âgé des généraux de division maintenus dans le cadre d'activité, comme ayant commandé en chef, est le comte de Schramm: brigadier du 26 septembre 1813, le comte de Schramm, qui a aujourd'hui 88 ans, obtint les étoiles 17 ans avant la naissance de son collègue, M. de Gallifet, qui est né le 23 janvier 1830.

Il vient de se passer, au 5^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Dijon, un fait assez singulier.

Le chef de bataillon, sachant que quelques hommes s'étaient fait tatouer par un ou deux de leurs camarades, a ordonné récemment une visite de tout le bataillon pour établir un état des tatoués et des non-tatoués. Puis, quelques jours après, le 21 de ce mois, le bataillon a appris en lisant le rapport que tous les hommes tatoués étaient punis de quinze jours de salle de police, et comme leur nombre est considérable (ils sont près de cent), on a dû établir un roulement pour cette punition, afin de ne pas entraver le service.

Le comte de Beaumont, ancien pair de France, vient de mourir à l'âge de soixante-neuf ans dans son château de Marly-le-Roi.

Le comte de Beaumont avait épousé la fille du célèbre Dupuytren. Il laisse deux fils, le comte Robert de Beaumont, colonel de cavalerie, beau-frère du maréchal de Mac-Mahon, et le vicomte Frédéric de Beaumont, ministre plénipotentiaire.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 2 octobre 1877.

La liquidation des valeurs a été beaucoup plus lourde que celle de nos rentes, elle s'est faite en baisse sur toute la ligne. La spéculation seule a fait la hausse et les cours de nos rentes fléchissant, les acheteurs de valeurs qui ont voulu réaliser n'ont pu trouver de contre-partie qu'en faisant des concessions plus ou moins larges sur les prix. Les reports ont encore été à très-bon marché, mais le nombre des titres bénéficiant d'un départ a été moins considérable que d'habitude. Nos fonds publics ont fléchi d'une trentaine de centimes, le 3 0/0 à 68.77 1/2 et le 5 0/0 à 104.67 1/2. Les primes étaient tenues à un fort écart. Le marché au comptant laissait beaucoup à désirer. Les recettes générales ont vendu 1,000 fr. de 5 0/0 et elles n'ont acheté que 12,000 fr. de 5 0/0. La rente italienne n'a pas montré sa fermeté habituelle, elle finit à 70.60 après 70.50. La valeur la plus affectée a été le Crédit

foncier de France, il est tombé à 640. Jamais gouverneur nouveau n'avait été si mal accueilli par le public financier. Les valeurs autrichiennes étaient très-faibles, on a reculé à 577.50 sur les chemins autrichiens et à 160 sur les Lombards.

(Correspondance universelle.)

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

Fumouze-Albespeyres: Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 65,511.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre *Revalescière* m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre *Revalescière* m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 79,721.

M^{me} Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de *Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements*.

Cure N° 68,474.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la *Revalescière* l'a rajeuni. « Je préche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur-est.

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c., avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant; il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

